



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours :

CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)

CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE REMUNÉRATION (CAER)

Section :

Option :

Session 2023

Rapport de jury présenté par : François MICHELETTI

INFORMATIONS GENERALES

CAPEPS Interne

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS :	85
---	-----------

	Composants	% H/F	ADMISSIBLES	% H/F	ADMIS	% H/F
Femmes			56	27%	30	35%
Hommes			148	73%	55	65%
TOTAUX	1025		204		85	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS : 19,75
MOYENNE DU DERNIER ADMIS : 14,83
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS : 16,49
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE : 14,25

CAER

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS :	121
---	------------

	COMPOSANTS	% H/F	ADMISSIBLES	% H/F	ADMIS	% H/F
Femmes			62	25%	34	28%
Hommes			182	75%	87	72%
TOTAUX	545		244		121	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS : 19,17
MOYENNE DU DERNIER ADMIS : 12,75
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS : 14,95
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE : 9,5

CAPEPS

EPREUVE ECRITE

MOYENNE GENERALE : **9,55**

MOYENNE DES CANDIDATS ADMISSIBLES : **16,45**

EPREUVE ORALE

MOYENNE GNERALE : **12,94**

MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS : **16,39**

MOYENNE GENERALE (écrit + oral) CANDIDATS ADMIS : **16,49**

CAER

EPREUVE ECRITE

MOYENNE GENERALE : **9,49**

MOYENNE DES CANDIDATS ADMISSIBLES : **13,75**

EPREUVE ORALE

MOYENNE GENERALE : **12,55**

MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS ; **15,00**

MOYENNE GENERALE (écrit + oral) CANDIDATS ADMIS : **14,95**

AVANT PROPOS

Les concours du CAPEPS interne et du CAER engagent des candidats qui présentent des parcours professionnels variés.

Ces deux concours doivent permettre de révéler l'épaisseur professionnelle des candidats à la fois dans les dimensions pédagogiques et didactiques mais également dans le registre de l'engagement au sein d'un collectif de travail dans un établissement scolaire. Il s'agit de deux attentes importantes du jury dans les deux épreuves du concours.

Ces deux épreuves sont conçues afin d'évaluer les compétences professionnelles construites tout au long du parcours professionnel du candidat.

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1^{er} juillet 2013 demeure la référence dans l'évaluation des compétences des candidats. La répartition des compétences et celles prioritairement évaluées sont déclinées dans le tableau qui suit cet avant-propos.

Il est à noter la qualité des prestations des candidats dans les deux épreuves du concours. La moyenne du dernier admissible au concours du CAPEPS INTERNE est de 14,25 et celle du dernier admis est de 14,83. La moyenne du dernier admissible au concours du CAER est de 9,5 et celle du dernier admis est de 12,75.

Le concours du CAPEPS INTERNE s'avère particulièrement sélectif avec un taux de pression de 8%.

Je tiens à souligner la bienveillance des membres du jury qui évaluent, classent et sélectionnent les candidats dans le respect de leurs parcours singuliers.

Je remercie l'ensemble des membres du jury pour la qualité des travaux réalisés tout au long du concours.

François MICHELETTI, IGESR

Président du concours

Répartition des compétences professionnelles appréciées par les épreuves du concours CAPEPS interne et du CAER

Compétences professionnelles	Épreuve d'admissibilité	Épreuve d'admission	
		Partie 1	Partie 2
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation			
Faire partager les valeurs de la République	+	+	+
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	+	+	+
Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	+	+++	
Prendre en compte la diversité des élèves	+	+++	+
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	+		+
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	+	+	++
Maîtriser la langue française à des fins de communication	Écrit	Oral	Oral
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		+	
Coopérer au sein d'une équipe	++		++
Contribuer à l'action de la communauté éducative			++
Coopérer avec les parents d'élèves			+
Coopérer avec les partenaires de l'école			+
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel			+++
Compétences communes à tous les professeurs			
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	+	++	
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		+	+
Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	+	+++	
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	+	++	
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		++	

Épreuve d'admissibilité

Les enjeux de l'épreuve écrite du CAPEPS INTERNE et du CAER de la session 2023 demeurent identiques à ceux des années précédentes. Lors de cette première épreuve, les candidats sont invités à rédiger des propositions d'actions qui témoignent de leur capacité à :

- analyser un contexte singulier pour construire un enseignement cohérent et adapté ;
- construire et mettre en œuvre une démarche d'enseignement au service des apprentissages de tous les élèves ;
- coopérer au sein de différents collectifs professionnels en EPS et au sein de l'établissement pour l'organisation de l'EPS et de l'AS.

Le jury est sensible à cette dernière compétence qui doit demeurer un axe fort de leur préparation au concours.

1. Le sujet

Le préambule du programme d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et au baccalauréat professionnel stipule que « au regard des enjeux de société, l'EPS contribue à développer une culture physique, régulière et durable, condition de la construction d'une éducation pour la santé ».

Dans le contexte de l'établissement proposé en annexe et en référence aux programmes d'EPS, vous présenterez, en les justifiant au regard de cet enjeu, des propositions :

- de choix didactiques et pédagogiques dans votre enseignement pour une des deux classes décrites ;
- pour l'organisation collective de l'enseignement de l'EPS et/ou de l'AS dans cet établissement.

2. Analyse du sujet de la session 2023

2.1. Éléments de contexte

Une EPS au service d'une formation et d'une éducation physique pérenne, responsable et solidaire, condition de la construction d'une éducation pour la santé pour tous les élèves et notamment les élèves de la voie professionnelle représente un enjeu majeur de l'identité scolaire et de la fonction sociale de cette discipline d'enseignement.

Les études récentes de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS), de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) et de l'Association Nationale des Étudiants en STAPS (ANESTAPS) révèlent un décrochage de la pratique physique et sportive dès la fin du collège qui se renforce au lycée et ensuite. Les filles et en particulier, celles issues de CSP défavorisées demeurent les plus touchées. Le taux de dispense important des filles de la voie professionnelle questionne encore l'EPS : comment engager ce public vers une culture de l'activité physique régulière et inscrite sur le long terme, au service d'une éducation à la santé ?

Se posent des enjeux de santé publique (les préconisations de l'OMS, les enquêtes épidémiologiques de l'INSERM, les conséquences de la crise sanitaire sur la sédentarité, l'équilibre psychologique, le lien social, l'étude scientifique du professeur Carré sur les capacités physiques des collégiens et la conduite

d'un programme de prévention pour inverser les courbes, l'engagement de notre ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques en faveur du sport santé, l'école promotrice de santé, l'inclusion scolaire pour la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, le parcours santé...) et le rôle de l'EPS dans la promotion d'une activité physique régulière et durable au service du bien-être physique et psychologique de notre jeunesse et de nos adultes.

Enfin, l'activité physique pérenne, solidaire et durable contribue aussi à la santé sociale par les interactions qu'elle développe, nourrit et enrichit.

2.2. Commande du sujet

Le sujet se structure autour de l'extrait d'une citation issue des programmes de l'enseignement de l'EPS dans la voie professionnelle.

Une annexe complète et contextualise la thématique portée par cette citation des programmes.

La commande du sujet impliquait trois principales attentes :

- une réponse contextualisée au regard des éléments portés en annexe du sujet ;
- des propositions de nature pédagogique et didactique au service de la culture physique régulière et durable, condition d'une éducation à la santé pour une des deux classes présentées dans l'annexe du sujet ;
- des propositions d'organisation collective sur la thématique de la culture physique régulière et durable, condition d'une éducation à la santé, pour l'enseignement de l'EPS et/ou les activités de l'AS au sein de l'établissement présenté en annexe.

Il était donc attendu des candidats qu'ils révèlent une épaisseur professionnelle à travers des propositions pédagogiques, didactiques, et collectives qui répondent de façon contextualisée à la thématique portée par le sujet.

2.3. Analyser et définir les mots clés

Si le jury n'attend pas des candidats une méthodologie codifiée en termes de composition écrite, il est toutefois nécessaire de définir et relier les notions clés du sujet en vue d'établir une réponse précise à la question posée. Les définitions peuvent être tirées de références issues de la littérature scientifique et professionnelle ou bien faire appel au bon sens des candidats pour être plus ancrées dans le sujet.

La culture physique se développe en EPS à travers l'offre de formation dans le champ des activités physiques (champ d'apprentissage, APSA, formes scolaires de pratique, variété des expériences motrices et des apprentissages vécus par l'élève dans son rapport au temps, à l'espace, à l'environnement, aux autres et à lui-même...).

La contribution de l'EPS à engager les élèves dans une pratique physique régulière et durable interroge plusieurs dimensions : les apprentissages des élèves, le sentiment de compétence, les émotions positives, le plaisir, la mise en projet à partir de repères sur soi, sur les autres et l'environnement.

De plus, l'échelle de temporalité du développement d'une culture physique durable (séquence d'enseignement, parcours de formation au collège, au lycée et au-delà) représentait également un élément important.

Enfin, la condition d'une éducation pour la santé était entendue dans ses différentes dimensions (physique, affective, psychologique, sociale...).

2.4. Articuler les notions

Il était attendu des candidats qu'ils soient en capacité de mettre en perspective la culture physique régulière et durable en EPS comme une condition d'éducation à la santé à travers leurs propositions pédagogiques, didactiques et collectives en appui des éléments de contextes fournis dans l'annexe du sujet.

Les candidats qui ont circonscrit leurs propositions soit autour de la culture physique régulière et durable, soit sur l'éducation à la santé sans les articuler, n'ont apporté qu'une réponse partielle au sujet.

La mise en lien des différents éléments clés portés par le sujet demeure une exigence dans les réponses que doivent apporter les candidats.

De façon plus précise, le sujet questionnait les démarches pédagogiques et didactiques des candidats sur le thème de la culture physique envisagée sur le long terme et au-delà de la leçon d'EPS, mises en perspective avec l'enjeu de la santé physique, psychologique et sociale des élèves.

La culture physique régulière et durable comme une condition d'éducation à la santé représentait le cœur du sujet, impliquant leur articulation permanente dans les propositions pédagogiques, didactiques et collectives au regard des éléments de contexte précisés dans l'annexe.

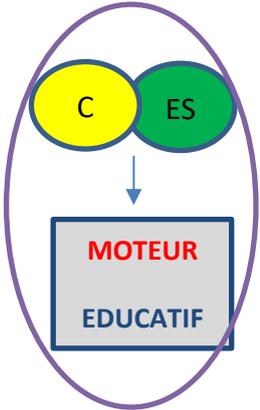
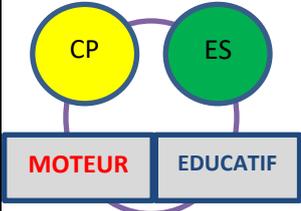
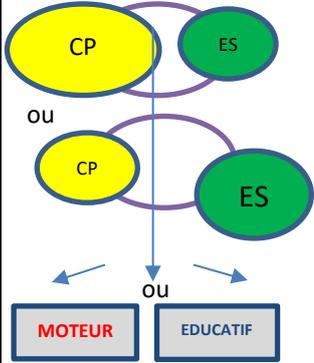
3. Repères pour l'évaluation des copies

3.1. Présentation de l'outil de correction

Le classement des copies s'est effectué sur la base d'un bandeau de correction organisé en quatre niveaux pour chacune des deux propositions d'action.

Le niveau d'articulation contextualisé entre les deux notions clés du sujet à savoir la culture physique régulière et durable et la condition d'une éducation à la santé a permis de positionner les propositions des candidats dans leurs dimensions pédagogiques, didactiques et collectives.

Puis, des curseurs ont permis d'affiner la note du candidat pour chacune des propositions, telles que la temporalité de la culture physique et l'intelligence collective.

	Proposition de choix pédagogiques et didactiques. 14 points	Proposition pour l'organisation collective. 6 points
	<p>Proposition qui articule les notions de CP (culture physique) et ES (éducation à la santé) de façon explicite et contextualisée</p> <p>➤ <i>Apprentissages explicites : transformation des élèves qui met en lien le moteur et l'éducatif</i></p> <p>Curseur : CP régulière et durable : Ici et maintenant > ailleurs et plus tard annoncé > ailleurs et plus tard opérationnel</p>	<p>Proposition qui articule les notions de CP et ES de façon explicite et contextualisée</p> <p>Curseur : intelligence collective : Collectif EPS et/ou pluriel descriptif > Collectif EPS opérationnel > Collectif pluriel opérationnel</p>
	<p>Proposition qui relie les notions de CP et ES de façon implicite et partiellement contextualisée</p> <p>➤ <i>Apprentissages peu développés : transformation des élèves qui juxtapose le moteur et l'éducatif</i></p> <p>Curseur : CP régulière et durable : Ici et maintenant > ailleurs et plus tard annoncé > ailleurs et plus tard opérationnel</p>	<p>Proposition qui relie les notions de CP et ES de façon implicite et partiellement contextualisée</p> <p>Curseur : intelligence collective : Collectif EPS et/ou pluriel descriptif > Collectif EPS opérationnel > Collectif pluriel opérationnel</p>
	<p>Proposition qui traite de façon prioritaire une des notions CP et ES et contexte survolé</p> <p>➤ <i>Apprentissages partiels : transformation des élèves motrice OU éducative</i></p> <p>Curseur : CP régulière et durable : Ici et maintenant > ailleurs et plus tard annoncé > ailleurs et plus tard opérationnel</p>	<p>Proposition qui traite de façon prioritaire une des notions CP et ES et contexte survolé</p> <p>Curseur : intelligence collective : Collectif EPS et/ou pluriel descriptif > Collectif EPS opérationnel > Collectif pluriel opérationnel</p>
	<p>Proposition générique (contexte et/ou sujet non pris en compte)</p> <p>➤ <i>Apprentissages absents</i></p> <p>Curseur : CP régulière et durable : Ici et maintenant > ailleurs et plus tard annoncé > ailleurs et plus tard opérationnel</p>	<p>Proposition générique (contexte et/ou sujet non pris en compte) avec un collectif présent</p> <p>Collectif absent (0)</p>

3.2. Hiérarchisation des propositions d'action

Sur le plan pédagogique et didactique :

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 2 de traitement :

« 1ère Bac Pro demi-fond. Le but était pour les élèves de construire une échelle de ressentis sur les 3 premières séances, grâce à une fiche d'observation créée par l'enseignant et mise à disposition des élèves (...). Ils devront courir 3x6 minutes en 30''/30''. Après chaque bloc, le coureur devra indiquer son ressenti après la course et l'élève observateur pourra quant à lui donner des indicateurs externes à son camarade. L'élève pourra, grâce à ses ressentis internes et les indications externes faire une comparaison en fonction de la vitesse de course. Le fait de mieux se connaître permet de développer une culture sportive et durable afin de pouvoir pratiquer en autonomie et de se servir de ses ressentis dans la pratique quotidienne. L'utilisation des ressentis aide l'élève à mieux se connaître afin de faire des choix en fonction de ses capacités. Il sera plus compétent et cela lui permettra de développer durablement et régulièrement sa culture physique pour une pratique physique active. »

Commentaire : Cette proposition traite de façon prioritaire de la culture physique sans jamais évoquer la santé de façon explicite ou implicite. Le contexte se limite à l'évocation de la classe (1^{ère} bac pro) et de l'activité demi-fond. Les apprentissages demeurent partiels. Aucun contenu moteur n'est évoqué. L'éducatif se lit au travers du rôle d'observateur.

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 3 de traitement :

« Dans notre première partie, nous montrerons dans l'activité escalade avec la classe de première CAP qu'une mise en projet collaborative en binôme, permettra aux élèves de développer une culture physique régulière et durable pour la construction d'une éducation à la santé. Cette proposition nous semble pertinente au regard de la classe où les élèves manquent de repères sécuritaires, qui les empêchent de respecter leur intégrité physique et celle des autres. L'activité escalade fait partie du CA 2 « se déplacer dans des environnements variés et incertains ». Toujours intéressant pour cette classe de CAP qui est en maintenance technique des bâtiments où nous pouvons supposer que ces élèves vont aller sur des chantiers et leurs environnements ne seront pas toujours certains.

Le dispositif est le suivant, les élèves vont être en cordée de 3 (un grimpeur, un assureur, un contre assureur), ils devront réaliser à trois le plus grand nombre de points. À chaque fois qu'un élève monte, les points sont totalisés en fonction du nombre de dégaines franchies (les dégaines valent des points en fonction des difficultés de la voie). Les élèves ont préalablement validé leur permis d'assurance. Les élèves doivent réaliser deux voies de leur niveau et totaliser leurs points et une voie où il y aura le moins de prises de mains possibles. Les élèves seront par groupe affinitaire car il y a une bonne coopération et une bonne entente dans la classe.

Dans un premier temps, les élèves vont grimper en respectant les consignes données par l'enseignant pour réussir à s'économiser pour prendre soin de leur santé physique. Vous devez travailler davantage avec vos pieds en montant les genoux le plus possible, et faire une poussée complète pour aller chercher une prise de main. Il faut vous décaler de la paroi pour lire les prises, les camarades sont là aussi pour vous aider. Le discours de l'enseignant est bienveillant à l'égard des élèves et permet de les rassurer et de les mettre en sécurité et de valoriser l'estime de soi. L'activité escalade permet d'acquérir une culture physique avec tout le vocabulaire qui s'y rattache, corde, cordée, paroi, prises, dégaines. Ce vocabulaire peut être en lien avec leur métier. Les élèves vont dans un premier temps, réaliser une voie de leur niveau et la réaliser une deuxième fois pour réaliser le moins de prises de mains possibles. Ici, nous

développons des compétences motrices, mais l'enseignant aura prévu un œil expert pour développer des compétences méthodologiques. Les élèves qui contre-assurent devront compter et répertorier le nombre de dégaines franchies et la hauteur. Une fois cette première étape, les élèves vont se concentrer, en développant des compétences sociales. Les élèves vont regarder ensemble le nombre de points acquis et le nombre de prises réalisées, sachant qu'il en faut le moins possible. Ici, le projet collaboratif en trinôme prend forme, car les élèves ont fait un débriefing ensemble, ils développent des compétences sur la communication et la solidarité car ils vont décider ensemble de leur projet pour réaliser le plus de points possibles. Cependant, nous pouvons imaginer un groupe ou un élève en difficulté, alors l'enseignant réajustera ses choix pédagogiques en proposant à l'élève de faire l'épreuve sur du bloc. Ici, l'enseignant mettra en œuvre ses compétences professionnelles du référentiel 2013, « prendre en compte la diversité des élèves ». Dans une seconde étape. Les élèves repartent avec leur projet qui va s'inscrire de façon régulière dans les séances suivantes. Ainsi, les élèves ont aussi des repères sur eux et sur les autres. Notre proposition d'action a permis avec la classe de première CAP en escalade de développer des compétences méthodologiques et sociales au service des compétences motrices qui ont permis aux élèves de développer et de construire une santé sociale importante dans cette classe et nous avons atteint l'enjeu de solidarité et de vivre ensemble. »

Commentaire : Le candidat traite les deux notions clés du sujet mais il les relie de manière implicite. Les apprentissages moteurs et éducatifs sont présents mais ils se juxtaposent (l'un n'est pas au service de l'autre). Le contexte, partiellement pris en compte, ne vient pas sublimer la proposition du candidat.

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 4 de traitement :

« Dans notre première proposition d'action avec la classe de première année CAP, en musculation, nous mobiliserons des leviers tels que l'auto-référencement afin d'acquérir des « repères sur soi » (Axe 2, Projet EPS), pour construire une santé physique progressive et raisonnée selon ses ressources. Nous utiliserons aussi le levier de la coopération, autour d'un but commun, réussir ensemble afin d'augmenter la confiance en soi (santé mentale), pour améliorer la santé sociale notamment par les feedback et observations de son pair. Ici, nous visons l'autonomie, principe d'une culture physique, dans et hors de l'école. Nous nous situons dans une première séquence de musculation avec comme thème, l'identification des charges de travail fondées sur les ressentis des élèves en utilisant essentiellement le poids du corps. Ici, nous faisons le choix de travailler sans machine bien que « les conditions matérielles EPS de travail soient bonnes » (Contexte). Vu le nombre croissant d'individus qui pratiquent de manière hybride, notamment le « work out », il nous paraît intéressant de proposer des contenus réinvestissables chez soi, de manière autonome et avertie. Ainsi, nous contribuerons à une construction ciblée d'une éducation à la santé physique autonome en vue d'un habitus santé durable, mais aussi régulier. (...) De plus, un « point santé sera abordé pour sensibiliser les élèves sur les blessures, l'hydratation, l'alimentation, les dérives du surentraînement, le dopage, etc... Ici, nous contribuerons à la construction d'une éducation à la santé dans l'optique d'un apport sur la culture physique pour pratiquer régulièrement et durablement en sécurité. (...) Nous faisons le choix de nous focaliser sur la connaissance de soi par les ressentis, pour éviter que les élèves se comparent à autrui ; ce qui peut impacter la santé mentale mais aussi sociale (G. Dietsch, 2014).

Avant de commencer la présentation de la situation, lors de la 1ère et de la 2ème séance, nous aurons abordé les aspects techniques et sécuritaires de l'activité afin d'enrichir leur culture physique en vue d'une construction solide de l'éducation à la santé. En d'autres termes, la capacité à réaliser des trajets moteurs fluides par une posture droite, gainée, sécuritaire. (...)

Nous allons zoomer sur l'exercice pompe. Le but est de battre son record de la séance N-1. Les critères de réalisation seront de placer les mains largeur d'épaules, aligner pied/ bassin/ épaule, avec un regard orienté entre les mains. Pour les critères de réussite, la position est maintenue et je réalise dix répétitions. Mes ressentis me guident dans mes choix de niveau. Les différents niveaux sont les suivants : niveau 1, pompes « contre le mur », niveau 2, « sur les genoux », niveau 3, « classiques » et niveau 4, avec les pieds « surélevés ». Si le niveau est trop dur après une série, alors les émoticônes de la fiche d'observation ne seront « pas contents », et les élèves mettront une flèche vers le bas pour signaler la baisse d'un niveau. Le rôle du binôme sera de compter les répétitions de son partenaire, mais aussi d'observer l'efficacité et l'efficacité du trajet moteur ainsi que la posture. Nous allons faire une focale sur les élèves qui auront des difficultés au niveau 2. Par exemple : « Je suis en niveau 2 mais je ne réalise que trois pompes », « mes muscles sont tétanisés et mon cœur bat vite. » Mon rôle en tant qu'enseignant sera de questionner l'élève en difficulté. Dès lors, nous apportons des éléments pour que les élèves organisent leurs choix en fonction de leurs ressources et ainsi, ils épaississent leur culture physique en vue de construire une éducation raisonnée et réflexive sur leur santé. (...)

Dans cette première proposition d'action, nous avons montré que par le fonctionnement de l'auto-référencement, les élèves identifient leurs ressources et leurs besoins afin de progresser dans la compétence. En effet, nous contribuerons grandement à une construction progressive et ciblée d'une éducation à la santé physique, par la répétition motrice (condition de l'apprentissage moteur), mais aussi sociale et mentale par la coopération entre pairs. Enfin, nous sommes passés d'un élève récitant à un élève ressentant, condition favorable à une culture physique régulière et durable ».

Commentaire : Cette proposition d'action révèle des liens opérationnels entre le développement de la culture physique et l'éducation à la santé. Le candidat crée les conditions de transformations sur les plans moteur et éducatif. La proposition est ancrée dans le contexte de l'établissement.

Sur le plan collectif :

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 2 de traitement :

« Les deux classes présentées dans ce contexte : 1ère année de CAP IMTB et 1ère bac pro ASSP ont quelques points communs : un manque de repères et de l'hétérogénéité dans leurs ressources. Toutes deux sont amenées à rapidement intégrer la vie active.

Or, en France, le mal de dos représente 20% des accidents du travail (source Améli, Assurance maladie). Il nous paraît donc important d'insister sur ce point tant en travaux pratiques (partie professionnelle) qu'en EPS. C'est pourquoi, en comptant sur la bonne collaboration dans l'équipe, nous leur proposons en conseil pédagogique, de réaliser des affiches qui mettent en lien les postures sécuritaires en EPS et dans le cadre du métier. Celles-ci seraient utilisées dans nos cours respectifs. Ainsi, pour la classe de CAP, nous élaborons une fiche qui compare le soulevé d'un sac de ciment avec le soulevé des pieds du voltigeur pour réaliser une brouette avec les consignes suivantes : Avant de soulever une charge lourde, prenez correctement vos appuis et recherchez l'équilibre. Écartez les jambes ! Mettez-vous toujours en face de la charge à soulever afin d'éviter les torsions de la colonne. Soulevez la charge avec les genoux en pliant les jambes afin de garder la colonne vertébrale droite.

Des schémas compléteront ces propos.

En parallèle, pour enrichir et compléter ce premier travail, nous demandons une formation PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) sur site.

Nous pourrions ainsi, faire des ponts plus étroits entre nos disciplines et travailler à la production de documents et de situations qui donnent sens et fournissent davantage de repères à ces élèves, condition d'une réelle éducation pour la santé. »

Commentaires : Le candidat évoque exclusivement la notion de santé. Le contexte est seulement survolé sans prendre appui sur les caractéristiques du public évoqué. Le collectif est pluriel mais reste au stade de la description.

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 3 de traitement :

« Dans cet établissement, les équipes disciplinaires collaborent pour la mise place de co-intervention et de projets interdisciplinaires. Il nous paraît donc intéressant de nous appuyer sur cet atout, pour intervenir auprès de notre classe de 1ère année de CAP IMTB dans l'activité demi-fond, révélatrice d'une condition physique. En effet, cette activité peut être démotivante tout particulièrement, pour des élèves qui manquent de repères et d'initiatives certainement, faute de sens donné à la pratique. Ce constat peut être le même dans les disciplines de mathématiques et PSE, souvent perçues par ce public comme « contraignantes » par le travail personnel qu'elles nécessitent.

C'est pourquoi, nous proposons aux professeurs de ces deux disciplines de coordonner leurs interventions dans l'optique d'analyser conjointement la gestion et le ressenti de 3 courses à 2 allures différentes : 3 min à VMA, 6 min à 80% de VMA, 3 min à VMA avec un temps de repos en gestion libre, égal à la moitié du temps de course. Ce rendez-vous performatif sera réalisé en S2 (S1 étant réservé pour la prise de VMA) / S4 / S6 et S9/9.

Notre objectif en EPS sera de construire ces 2 allures et de permettre à l'ensemble de nos élèves de relever des informations : plots placés tous les 25 m sur une piste de 250 mètres, coup de sifflet toutes les 1min30 (1 plot franchi=1km/h). Nous mettons également en place, une fiche avec l'analyse de ressentis : 3 smileys de couleur quant aux sensations de la perception de l'effort et de la respiration ainsi qu'une case d'expression libre.

Ces rendez-vous performatifs seront systématiquement suivis par une utilisation des données en mathématiques et PSE :

- En PSE : analyse des fiches de ressentis et apports informatifs de la relation entre travail musculaire et fonctionnement du corps humain : production de chaleur, transpiration, déchets / effets de la pratique physique sur la santé : amélioration de la condition physique et lutte contre les maladies*
- En mathématiques : calcul numérique d'un pourcentage de VMA et transcription graphique des 3 séquences de course grâce aux vitesses intermédiaires toutes les 1min30. Ces graphiques seront l'occasion d'une analyse des résultats visuels de la progression.*

Nous pensons que cette organisation peut contribuer à donner du sens à chaque discipline enseignée. Elle permet de développer une culture physique signifiante en instaurant un cadre pour comprendre sa pratique en mettant en lien connaissances et repères personnels. Cette culture physique personnelle sera également la condition de la construction d'une éducation pour la santé ».

Commentaires : Proposition d'action partiellement contextualisée qui relie de façon implicite les notions de culture physique et d'éducation à la santé. Le projet associe des enseignants d'autres disciplines en décrivant leurs interventions.

Exemple d'une proposition d'action relevant du niveau 4 de traitement :

« Nous allons proposer un projet interdisciplinaire avec la matière PSE en musculation. Ce projet peut être proposé à toutes les classes qui ont musculation et adapté à leur filière. Prenons l'exemple de la classe de CAP 1ère année. Par ce projet, nous souhaitons donner du sens aux apprentissages des élèves pour qu'ils puissent les réinvestir dans leur vie professionnelle et évoluer dans des conditions sécuritaires. Nous allons développer des éléments sécuritaires d'une pratique physique ce qui participe à développer une culture physique autonome sécuritaire pour évoluer en bonne santé. Les métiers liés au bâtiment avec le port de charges lourdes, les gestes à effectuer à répétitions présentent des risques pour la santé. Nous souhaitons sensibiliser les élèves et les préparer à agir en conditions de sécurité vis-à-vis des conduites à risques dans le but de construire une éducation à la santé. Nous allons faire acquérir aux élèves des compétences motrices et méthodologiques dans l'APSA musculation pour développer une culture physique régulière et durable.

Nous nous appuyerons sur le fait qu'il y a une bonne collaboration entre les différentes équipes disciplinaires pour construire ce projet ainsi que sur notre compétence à coopérer en équipe. Voici les étapes d'opérationnalisation du projet étant donné que nous sommes coordonnateurs EPS cette année.

- Préparation du projet lors d'un conseil d'enseignement en fin d'année (N-1) que nous animons pour définir le budget, l'objectif, le planning.
- Présentation du projet au chef d'établissement / conseil d'administration et inscription dans les projets EPS et d'établissement.
- Organisation d'une réunion avec les disciplines concernées dont les enseignants de PSE pour définir les compétences visées. En EPS, "construire une motricité pour évoluer en condition de sécurité", en PSE "appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée". C'est l'occasion de contacter et coopérer avec des partenaires extérieurs comme l'association ADOSEN prévention santé MGEN pour prévoir des interventions avec des accidentés du travail afin de sensibiliser les élèves aux risques de leur travail.
- Présenter le projet à la communauté éducative à la pré-rentrée.
- Prévenir les élèves concernés et les parents d'élèves via pronote...

Dans un premier temps, l'enseignant de PSE présente les conduites à risques de leur futur métier, les effets néfastes sur leur santé et les remédiations. Dans un second temps, les élèves en musculation inventent des situations fictives auxquelles ils sont confrontés dans leur métier. Ils remplissent une fiche corrigée par les deux enseignants. Exemple : soulever des grosses bobines de fils ; risques : douleurs lombaires, lumbagos ; muscles sollicités : lombaires + jambes (quadriceps) ; exercices renforcement / proches : Press Leg.

Dans ce cas, l'élève a presque tout bon sauf l'exercice pour limiter le risque de blessures. Nous le dirigeons alors sur le soulevé de terre pour renforcer son dos et ses jambes et recréer au maximum les conditions de la situation.

Pour cette classe qui est un peu passive, qui manque d'initiatives, en leur proposant des perspectives professionnelles, nous espérons créer du sens chez eux. Le but est de connaître les conduites à risques, les anticiper avant de s'y confronter. En ce sens, par un développement de la culture physique, nous construisons une éducation à la santé. De plus, par diverses interventions des professeurs, on va pouvoir donner des repères sécuritaires à ces élèves qui en manquent. Par exemple, « plie tes jambes pour pousser avec » « ne force pas avec le dos, garde le droit ». Par ce projet, nous donnons du sens à la pratique des élèves afin de développer une culture physique avec des apprentissages dont ils pourront se souvenir pour les réinvestir au profit de conduites sécuritaires pour évoluer en autonomie et en bonne santé »

Commentaire : Le candidat démontre que la culture physique participe explicitement au développement d'une bonne santé. Au travers de sa proposition, il sensibilise les élèves aux conduites

à risque et contribue à une éducation à la santé. Le contexte est judicieusement pris en compte, les caractéristiques du public sont étroitement mises en relation avec les enjeux de santé pour la future vie professionnelle des élèves. Les apprentissages sont explicites, le collectif est pluriel et opérationnel.

3.3. Le jeu des curseurs

Une fois la copie classée dans un niveau, la note est posée en faisant jouer les deux curseurs.

- Pour la proposition d'action didactique et pédagogique : la régularité et la durabilité de la culture physique.
- Pour la proposition d'action collective : l'intelligence collective.

4. Conseils aux candidats :

Nous invitons les candidats à se saisir des conseils méthodologiques présentés dans les rapports 2021 et 2022. Par ailleurs, au regard du niveau de réponse des candidats de la session 2023 il nous semble important de rappeler les éléments suivants :

SUR LA FORME

Les candidats doivent soigner la calligraphie. Nous les invitons à traiter des sujets dans le temps imparti de l'épreuve pour créer des points de repères sur l'organisation temporelle (réflexion, brouillon, écriture). Il est nécessaire de structurer et d'équilibrer sa copie, car parfois la proposition d'action collective pouvait être plus succincte et la conclusion délaissée. Enfin nous rappelons que les schémas ou les illustrations doivent permettre d'appuyer la démonstration.

SUR LE FOND

Nous invitons les candidats à utiliser en introduction une définition claire des termes clés du sujet auxquelles ils feront référence de manière explicite dans les propositions d'actions pour valider leur argumentation.

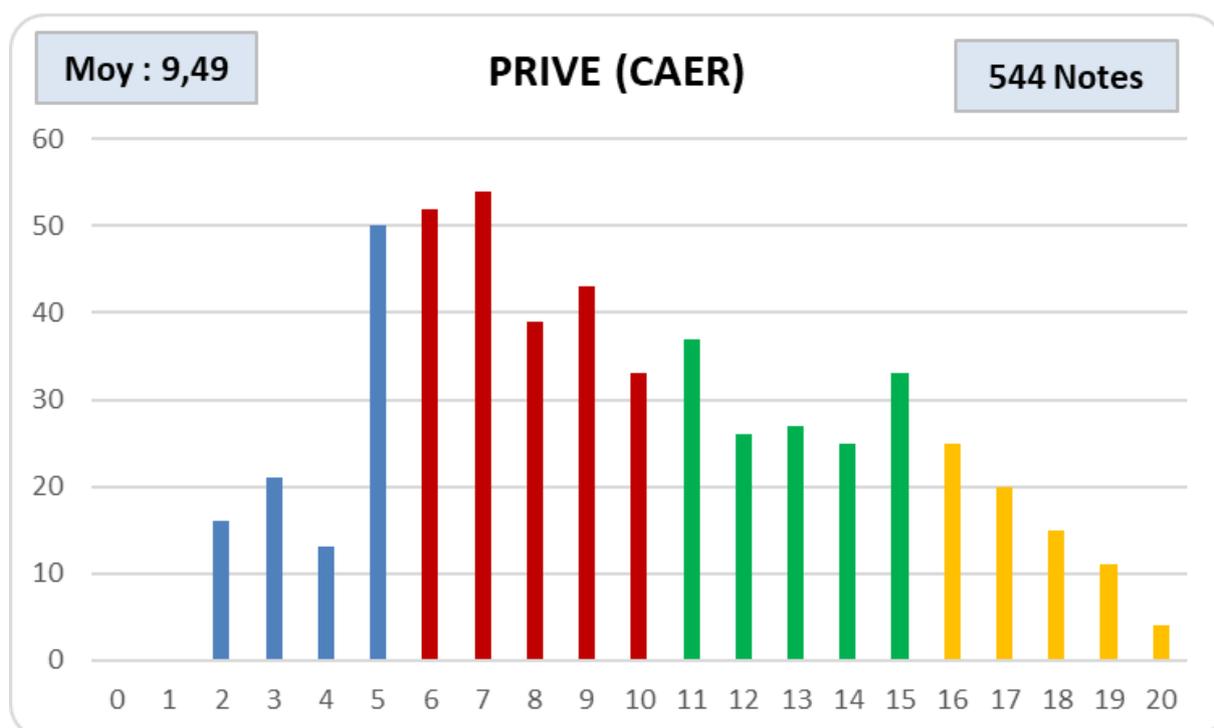
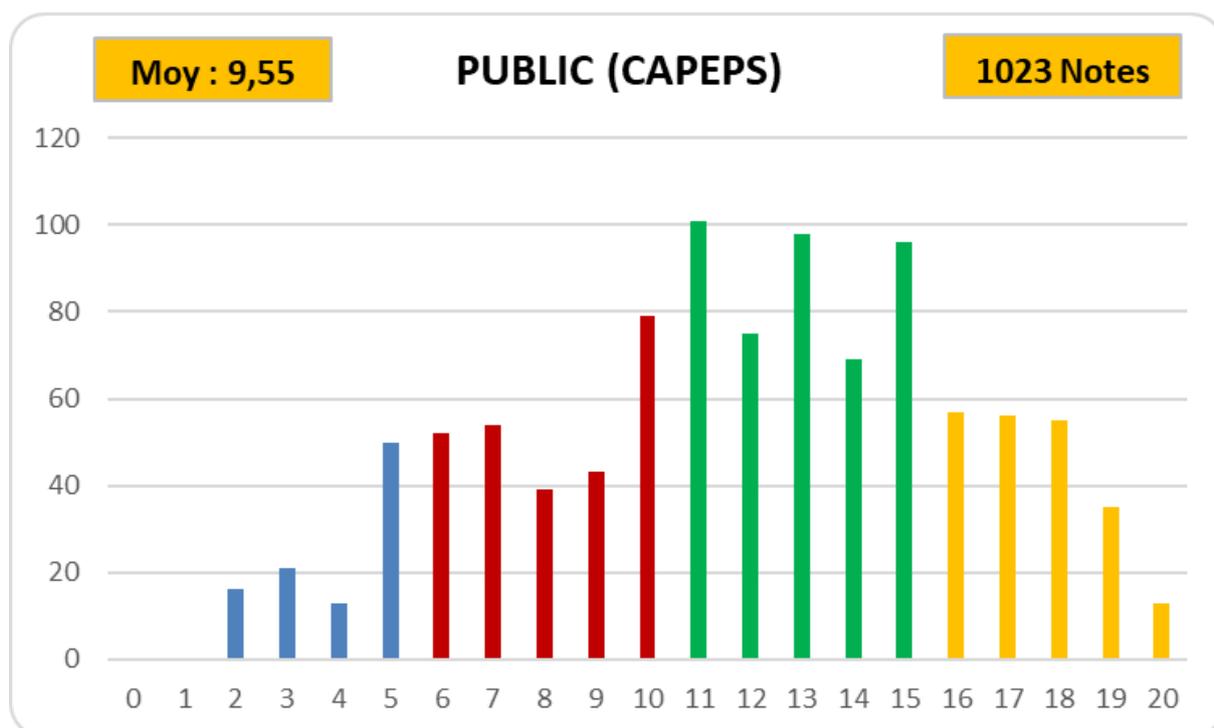
Nous recommandons de bien étudier les documents fournis en annexe et de s'appuyer sur le contexte établissement (projets académique, d'établissement, EPS, classe...) pour ancrer ses propositions dans la réalité de l'environnement proposé. Il est important également de faire référence à sa pratique professionnelle dans la classe, mais aussi avec les différents acteurs des établissements.

Les candidats ne doivent pas oublier de traiter les blocs du sujet au service des apprentissages dans les propositions. Il semble important de se poser les questions suivantes : « Dans ma proposition, voit-on concrètement les élèves apprendre sur les plans moteur, méthodologique et social ? Les besoins ont-ils bien été identifiés selon des profils ? Quel est le sens de la proposition ?

Il est important de bien différencier une proposition pédagogique et didactique d'une proposition d'action collective. L'enjeu est bien de montrer deux versants différents mais complémentaires du métier d'enseignant.

Nous invitons les formateurs et les candidats à explorer avec attention la dimension collective du métier d'enseignant pour dépasser la simple description. Dans cette optique, il est nécessaire de visiter l'ensemble des actions, des outils, et des projets collectifs sur lesquels peuvent intervenir les enseignants d'EPS, à l'échelle de leur équipe pédagogique, de l'établissement, voire au-delà de l'institution, au sein de la société.

Répartition des notes



Épreuve d'admission

Le présent rapport est conçu dans la continuité de celui du concours 2022. Il établit le bilan de l'épreuve d'admission de la session 2023 et oriente la préparation des futurs candidats en vue de la session 2024.

1. Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury

Cette épreuve d'admission évalue le candidat dans son expertise et son engagement professionnel au service des élèves et de leurs apprentissages en EPS au sein du contexte de l'établissement présenté. Le jury attend une prise de recul et un positionnement personnel sur les enjeux du système éducatif.

Au regard du référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation, les compétences professionnelles évaluées prioritairement dans cette épreuve sont :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Faire partager les valeurs de la République

Pour faire la preuve de ces compétences, le candidat doit analyser un contexte scolaire original puis concevoir, présenter et justifier des propositions d'enseignement adaptées à celui-ci. Il s'appuie également sur les expériences de son parcours professionnel antérieur afin de se projeter dans le métier d'enseignant d'EPS.

2. Le cadre général de l'épreuve

Le dossier et la vidéo proposés décrivent d'une part un contexte réel d'établissement et d'autre part l'activité des élèves d'une classe de l'établissement, filmés lors d'une leçon d'EPS ayant pour support l'une des APSA du programme du concours.

Cette épreuve repose sur trois temps intimement imbriqués : celui de la préparation (2 heures), celui de l'exposé (20 minutes maximum) et, à la suite, celui d'un entretien avec le jury (55 minutes incompressibles).

2.1 Le temps de préparation

Deux sujets sont proposés au candidat. Un sujet comprend une vidéo d'environ 7 minutes et un dossier A4 qui présente les éléments synthétiques du contexte. Les deux sujets proposent, au choix du candidat, deux APSA différentes représentatives de deux champs d'apprentissage différents et deux contextes d'établissement différents. Dès le début de sa préparation, le candidat dispose de deux dossiers A4 (documents papiers) qui présentent chacun un établissement et d'une tablette numérique qui contient les vidéos de 2 leçons d'EPS chacune dans une APSA et pour une classe identifiée au sein de l'établissement. Le candidat conserve ces éléments durant les deux heures de préparation.

Les candidats conservent, lors de l'exposé et de l'entretien, le document papier qui présente le contexte établissement, mais pas la tablette numérique.

Toutes les APSA et donc tous les champs d'apprentissage inscrits au programme ont été proposés lors de la session. Chaque jour, deux APSA représentatives de deux champs d'apprentissage différents ont été questionnées. Les sujets étaient équitablement répartis entre des contextes de collège et des contextes de lycée et de lycée professionnel.

2.2 La question posée

Pour la session 2023, la question était rédigée ainsi :

“ En vous appuyant sur le dossier, la vidéo et un axe des projets qui vous semble prioritaire dans ce contexte, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous lors de la prochaine leçon d'EPS pour les élèves de cette classe ? ”

Le jury tient à souligner qu'aucune définition préétablie n'est attendue pour chacun des termes de ce libellé. Cependant, quelques orientations sont données ci-dessous afin de préciser les différents éléments de la question :

- **Dossier** : document au format papier présentant une synthèse du contexte de l'établissement, des orientations du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS, du projet d'AS, du contexte de la classe, du projet de classe, du projet de séquence d'APSA, des extraits d'une leçon d'EPS présentés sur la vidéo.

- **Vidéo** : elle présente chronologiquement des extraits d'une leçon d'EPS et permet d'observer les conditions d'enseignement et les comportements des différents élèves d'une classe.

- **Axe des projets** : il doit être sélectionné parmi les différents projets décrits dans le dossier papier, liés à l'établissement ou aux attendus institutionnels.

- **Situation d'enseignement** : elle décrit l'activité des élèves (apprendre) et l'intervention du professeur (observer-analyser-réguler) dans une situation qui peut comporter plusieurs temps d'apprentissage.

2.3 Le temps de l'épreuve (exposé et entretien) et les champs de questionnement

Le candidat dispose de 20 minutes maximum qu'il utilise en partie ou en totalité pour réaliser son exposé sans être interrompu. Ce temps est suivi d'un entretien d'une durée incompressible de 55 minutes.

Le candidat est questionné dans différents domaines. Dans une première partie, l'entretien porte sur les éléments liés à l'enseignant dans la classe et la leçon : les déterminants du choix d'un axe prioritaire des différents projets décrits dans le dossier papier, les contenus et les stratégies d'enseignement adaptés aux transformations visées chez les élèves, les différentes modalités d'évaluation envisagées et l'analyse du système éducatif en lien avec le contexte.

Dans une deuxième partie, l'entretien prend appui sur le dossier de présentation du candidat. Ce dernier est interrogé sur son engagement, sa posture enseignante dans le système éducatif, sa capacité à se projeter avec lucidité dans le métier d'enseignant d'EPS au regard de ses expériences professionnelles et sa capacité à travailler en équipe.

3. L'analyse des prestations des candidats

3.1 D'une manière générale

Les candidats sont globalement bien préparés à l'épreuve. Le jury constate une amélioration sur les aspects méthodologiques de l'exposé. Les contenus d'enseignement et leur opérationnalisation dans les mises en œuvre restent un point faible.

Caractéristiques d'un bon candidat :

- Il établit des priorités pour choisir et justifier son axe.
- Il argumente ses propositions au regard de différents éléments du contexte.
- Il identifie clairement des profils d'élèves pour définir des besoins.
- Il élabore des contenus et des stratégies d'enseignement adaptés et différenciés.
- Il fait évoluer, si besoin, sa proposition pendant l'entretien pour rendre sa situation plus pertinente.

3.2 Principaux constats sur la prestation globale des candidats (exposé et entretien)

Dans chacun des axes d'évaluation, des éléments jugés prioritaires ont été identifiés pour classer les prestations. Comme indiqué ci-dessus, deux temps d'entretien sont distingués :

3.2.1 Le candidat dans la situation d'enseignement

Quatre profils de candidats ont été identifiés. Ils relèvent de quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles, chacun synthétisé par un verbe d'action, qui sont appréciés dans une approche cumulative. Des exemples ci-dessous illustrent ces profils.

ANIMER : Le candidat propose une situation mettant en action des élèves, sans objectif identifié. Les éléments du dossier papier et de la vidéo ne sont pas, ou très peu, pris en compte.

Exemple illustratif :

L'axe des projets que j'ai choisi est « favoriser les progrès grâce à la coopération ». En « vitesse-relais » classe de 4^{ème}, première séquence, ma situation d'enseignement propose aux élèves une prise de performance sur 2 x 50m. La zone de transmission est découpée en trois zones de 7m. Le but est de réaliser la meilleure performance possible en transmettant en zone trois. Les groupes sont des trinômes. Pour des raisons de sécurité les élèves courent dans les couloirs 1, 3, 5. Le trio peut changer

d'organisation afin de produire la meilleure performance. Des ateliers de remédiation sont prévus. Les rôles de starter, chronométreur et secrétaire sont assurés par les élèves.

FORMALISER : Deux types de candidats se distinguent : ceux qui identifient et choisissent un ensemble d'axes en lien avec de multiples justifications, sans parvenir à établir une priorité ; et ceux qui parviennent à choisir et à justifier un axe prioritaire adapté. Dans les deux cas, les visées ne s'opérationnalisent pas dans la situation d'enseignement. Deux profils d'élèves sont annoncés, sans pour autant être exploités dans la situation d'enseignement. La dimension méthodologique et sociale est implicite ou abordée sans lien avec la dimension motrice.

Exemple illustratif :

L'axe de formation que j'ai choisi vise à « donner du sens aux apprentissages pour favoriser la réussite et permettre les progrès grâce à la coopération ». Il est présent dans les différents projets. En effet, le projet EPS stipule qu'il est nécessaire de « donner du sens aux apprentissages », le projet d'établissement vise « la réussite de tous » et cherche à « améliorer le climat scolaire en favorisant le vivre ensemble » et un des axes du projet de classe est « collaborer pour un projet collectif ». Par ailleurs, sur la vidéo j'ai pu constater des observateurs inattentifs ainsi que deux profils moteurs.

- *Profil 1 : le départ du receveur s'effectue sans repère ni anticipation. La transmission s'effectue de manière aléatoire.*
- *Profil 2 : le départ du receveur s'effectue à partir d'une marque, cependant la transmission est longue et fait perdre du temps ».*

En « vitesse-relais », ma situation d'enseignement propose aux élèves une prise de performance sur 2x30m où l'objectif est de travailler la qualité de la transmission. Le but est de réaliser la meilleure performance possible en transmettant dans la dernière partie de la zone de transmission. Celle-ci est découpée en trois zones de 7m. Les élèves sont associés par trois : un donneur, un receveur et un observateur, et doivent coopérer dans des groupes hétérogènes en leur sein. Pour assurer la sécurité, les élèves courent dans les couloirs 1, 3, 5. Au sein des différentes courses, et dans le but de produire la meilleure performance, le trio détermine l'ordre qui devra se stabiliser au cours de la séquence. Chaque élève doit être au moins une fois donneur, receveur et observateur. Des ateliers de remédiation sont prévus. Les rôles de starter, chronométreur et observateur sont assurés par les élèves. Je prévois une fiche d'observation.

ENSEIGNER : Le candidat choisit et justifie un axe prioritaire adapté au contexte. Il identifie différents profils d'élèves et propose des transformations motrices et non motrices. Les apprentissages sont opérationnalisés et différenciés. Les contenus d'enseignement dans les domaines méthodologiques et sociaux sont mis au service des apprentissages moteurs.

Exemple illustratif :

L'axe de formation prioritaire que j'ai choisi est « favoriser les progrès grâce à la coopération ». En effet, j'observe sur la vidéo des élèves en conflit ou qui ne collaborent pas pour apprendre. Je m'appuie également sur un des objectifs du projet de classe « collaborer pour un projet collectif » qui s'articule avec l'axe 2 du projet d'établissement « améliorer le climat scolaire en favorisant le vivre ensemble ».

À partir de la lecture de la vidéo j'identifie deux profils d'élèves en « vitesse relais » :

- *Profil 1 : le départ du receveur s'effectue sans repère ni anticipation. La transmission s'effectue de façon aléatoire.*
- *Profil 2 : le départ du receveur s'effectue à partir d'une marque, cependant la transmission est longue et fait perdre du temps.*

Ma situation d'enseignement propose aux élèves une prise de performance sur 2x30m où l'objectif est de travailler collectivement : la construction et la stabilisation de la prise de marques pour les uns, la qualité de la transmission pour les autres. Les trinômes sont stabilisés sur l'ensemble de la séquence pour favoriser la coopération à partir d'interactions construites sur différents rôles sociaux : donneur, receveur, observateur-conseiller. Un espace dédié à la communication est prévu à cet effet. Le but est de réaliser la meilleure performance possible. La zone de transmission, conçue comme un repère d'ajustement des vitesses, est découpée en trois zones de 7m.

Les contenus d'enseignement seront différenciés :

- *Pour les élèves du profil 1, il s'agira de construire le départ du receveur au moment du passage du donneur sur la marque. Pour cela, les élèves vont devoir acquérir une posture d'anticipation. Les critères de réalisation sont : poids du corps sur la jambe avant fléchie, un bras opposé en avant, pieds orientés dans le sens de la course, une attention fixée sur la marque. Les observateurs situés à hauteur de la marque valideront la qualité du départ à l'aide de ces indicateurs et apporteront des conseils sur la régulation de la marque (avancer ou reculer la marque au besoin).*
- *Pour les élèves du profil 2, il s'agira de construire des repères et une communication pour effectuer une transmission efficace. Pour cela, le receveur devra intégrer les critères de réalisation suivants : tendre le bras au signal sonore avec une main ouverte, le regard orienté vers l'avant. Le donneur devra émettre un signal sonore à distance de bras du receveur. Les observateurs situés au niveau de la zone de transmission valideront le moment du signal sonore et la qualité de la transmission.*

Les interactions se font autour des observables au service des progrès de chacun. Les élèves disposent de fiches prévues et d'un outil vidéo.

ÉDQUER : Le candidat choisit et justifie un axe prioritaire pertinent par rapport au contexte. Tous les élèves apprennent, y compris ceux à besoins éducatifs particuliers. Il inscrit ses propositions dans différentes dimensions du parcours de formation de l'élève pour garantir la cohérence interne à l'EPS (sur différentes temporalités : année, cycle, cursus de l'élève) et/ou la cohérence externe (AS, parcours éducatifs, interdisciplinarité...).

Exemple illustratif :

En m'appuyant sur les points saillants de la vidéo et du dossier j'ai choisi comme axe prioritaire de « favoriser les progrès grâce à la coopération » dans cet établissement où la réussite est un enjeu au vu des résultats au DNB. Ce choix me semble prioritaire au regard des besoins de la classe de cet établissement où règne un climat conflictuel. En effet, un des axes du projet de classe est « collaborer pour un projet collectif ». Il participe à l'axe 2 du projet d'établissement qui vise à « améliorer le climat scolaire en favorisant le vivre ensemble ». Ainsi mon projet permet simultanément de répondre à un des enjeux des finalités de l'EPS et de contribuer au parcours citoyen.

En effet dans le contexte de la classe (vidéo et dossier), on note que quelques élèves sont en conflit et je remarque que le collégien allophone n'est pas pris en compte et que celui qui est en surpoids n'est pas intégré. Une majorité des élèves de la classe ne collaborent pas pour apprendre : il y a peu d'interactions, les observables ne sont pas toujours renseignés par les observateurs par manque d'intérêt ou suite à des problèmes de compréhension.

D'un point de vue moteur, j'identifie deux profils d'élèves en vitesse-relais :

- *Profil 1 : le départ du receveur s'effectue sans repère, ni anticipation, la transmission se fait de façon aléatoire.*
- *Profil 2 : le départ du receveur est réalisé à partir d'une marque, cependant la transmission est longue et fait perdre du temps.*

Au regard de mon axe de formation, il sera nécessaire par mes choix de stratégies et de contenus d'enseignement de répondre à différents besoins. À cet effet, ma situation d'enseignement va articuler les dimensions motrices et non motrices.

Je propose une performance cible auto-référencée (par exemple, somme du 30 mètres départ arrêté du donneur et d'un 30 mètres départ lancé du receveur qui représentera la performance cible du relais à atteindre ou améliorer) au service de la réussite de tous. Je choisis un 2x30m pour répondre aux qualités physiques de tous et favoriser la répétition nécessaire aux apprentissages. L'objectif est de travailler collectivement la qualité de la transmission pour les uns et l'ajustement des vitesses pour les autres par la construction et la stabilisation de la prise de marques.

Les trinômes sont constitués à partir des performances individuelles pour favoriser l'ajustement des vitesses. Ils prennent également en compte les profils cognitifs afin de favoriser la compréhension. À ce propos, nous serons attentifs à l'intégration de l'élève allophone. Les groupes sont stabilisés sur l'ensemble de la séquence pour favoriser la coopération organisée par les rôles sociaux. Pour que cette coopération soit effective, je prévois un espace dédié à la communication et une interdépendance des résultats au sein de la triplète. Le but est de réaliser la meilleure performance individuelle et collective, c'est-à-dire : « un témoin qui ne ralentit pas dans la zone de transmission et le meilleur temps possible réalisé par un duo au sein du trinôme ».

Les contenus d'enseignement seront différenciés :

- *Pour les élèves du profil 1, il s'agira de construire le départ du receveur au passage du donneur sur la marque. Pour cela, il devra intégrer une posture d'anticipation. Les critères de réalisation sont : poids du corps sur la jambe avant fléchie, un bras opposé en avant, pieds orientés dans le sens de la course, une attention fixée sur la marque. Les observateurs situés à hauteur de la marque, valideront la qualité du départ à l'aide de ces indicateurs et apporteront des conseils sur la régulation de la marque (avancer ou reculer la marque au besoin).*
- *Pour les élèves du profil 2, il s'agira de construire des repères et une communication pour effectuer une transmission efficace. Pour cela, le receveur devra intégrer la nécessité de tendre le bras au signal sonore avec une main ouverte, tout en maintenant son regard orienté vers l'avant et le donneur émettra un signal sonore dès qu'il sera à distance de bras du receveur. Les observateurs situés au niveau de la zone de transmission valideront ces trois critères.*

Pour réguler la transmission suivante, les interactions au sein du trio se feront à chaque passage sur la base des observables. Pour guider les échanges, les élèves disposeront de fiches prévues avec des indicateurs introduits progressivement selon les besoins de chacun. Pour les observateurs en difficulté nous utiliserons l’outil vidéo avec l’utilisation du ralenti ainsi que des marqueurs pour faciliter la lecture. En tant qu’enseignant je me centrerai sur les régulations à l’intérieur de chaque groupe.

3.2.2 Le système éducatif et le parcours professionnel du candidat

Trois thématiques sont abordées et évaluées :

- Les enjeux de la discipline
- Le lien avec l’expérience professionnelle
- La collaboration au sein d’une équipe

Quatre profils de candidats ont été identifiés. Ils relèvent de quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles, chacun synthétisé par un verbe d’action et ils sont appréciés dans une approche cumulative.

- **Les enjeux de la discipline**

EVOQUER : Le candidat évoque par exemple « la socialisation des élèves grâce à l’EPS qui les confronte aux rôles sociaux ».

IDENTIFIER : Le candidat identifie la finalité de l’EPS, les objectifs généraux et l’architecture des programmes qu’il cite au collège comme au lycée.

AGIR : Le candidat articule la finalité de l’EPS, les objectifs généraux de la discipline et les attendus des programmes grâce à des exemples illustratifs. Il agit ainsi en tant qu’acteur de la discipline au service du développement de l’élève.

RAYONNER : La finalité de la discipline est perçue et opérationnalisée aux différents niveaux d’intervention (dans la classe, dans l’établissement, dans le système éducatif). En identifiant les spécificités de l’EPS au regard des autres disciplines et des différents contextes professionnels et en exploitant les connaissances des textes officiels, des différents dispositifs, et des partenariats, le candidat porte et fait rayonner les valeurs de la discipline EPS.

- **Le lien avec l’expérience professionnelle**

EVOQUER : Le candidat évoque quelques similitudes et quelques liens entre son expérience professionnelle et le métier d’enseignant d’EPS.

IDENTIFIER : Le candidat identifie les compétences acquises en lien avec le métier d’enseignant d’EPS. Il cite également certains besoins de formation.

AGIR : Le candidat précise par exemple comment son expérience auprès de plusieurs types de public lui permettra de prendre en compte les caractéristiques des élèves pour différencier son

enseignement. En illustrant cette analyse par des exemples, il se projette pour agir en tant qu'enseignant d'EPS. Les besoins de formations qu'il identifie sont articulés avec cette analyse.

RAYONNER : Le candidat met en valeur son/ses expériences. En prenant du recul, il est capable de dégager ses points forts et de se projeter pour les réinvestir dans son futur métier d'enseignant. Il identifie ses besoins avec lucidité pour se mettre en perspective de développement professionnel et rayonner en tant qu'enseignant d'EPS.

- **La collaboration au sein d'une équipe**

EVOQUER : Le candidat agit seul, évoque des temps de travail en équipe sans réellement percevoir l'intérêt du collectif et sans situer son action au sein de l'institution et de la communauté éducative.

IDENTIFIER : Le candidat situe son action dans un environnement collectif en identifiant différents partenaires.

AGIR : Le candidat inscrit son action au sein d'une équipe pédagogique et l'illustre avec des exemples. Il agit dans le cadre d'un travail collaboratif.

RAYONNER : Le candidat se projette, en illustrant par des exemples, dans un travail collaboratif au sein de l'équipe disciplinaire, de la communauté éducative et avec des partenaires extérieurs. Il est force de proposition dans ces différentes dimensions pour rayonner et faire rayonner l'EPS et son établissement.

L'ensemble de ces éléments est synthétisé dans l'outil d'évaluation composé de 4 bandeaux présenté ci-dessous.

Le jury rappelle que les champs de questionnement et la grille d'évaluation relèvent de choix réalisés pour la session 2023. Chaque année, le jury est souverain pour adapter tout ou partie de ces documents d'appui dans la limite du respect du programme de l'épreuve.

3.3 Bandeau d'évaluation de l'épreuve

Points /14	Temps 1 2 3 et 4 Le face à face pédagogique avec les élèves Concevoir et intervenir pour faire apprendre en EPS dans le contexte singulier de l'établissement	Temps 5 et 6 : Les enjeux de l'EPS et le système éducatif Témoigner d'une réflexion sur les missions d'enseignant en lien avec son parcours	Points /6
	Éduquer <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre les enjeux de la discipline - Fait apprendre tous les élèves de la classe, - Engage son action dans le parcours de formation des élèves. 	Rayonner <ul style="list-style-type: none"> - Se projette avec lucidité au regard de son expérience (conscient des voies de progrès) - Fait vivre les enjeux de l'EPS pour transmettre les valeurs de la République - Engage son action au sein de la communauté éducative (enseignants, vie scolaire parents, partenaires) 	
	Enseigner <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit, organise et régule les mises en œuvre pour faire apprendre - Prend en compte différents profils d'élèves - Articule les dimensions motrices et non motrices. 	Agir <ul style="list-style-type: none"> - Effectue des liens entre son parcours précédent et le métier d'enseignant - Opérationnalise les enjeux de l'EPS et/ou les valeurs de la République - Inscrit son action au sein d'une équipe pédagogique 	
	Formaliser <ul style="list-style-type: none"> - Planifie et annonce des objectifs, - Propose des mises en œuvre, pour la classe du dossier ou identifie des profils sans les exploiter - Juxtapose les dimensions motrices et non motrices 	Identifier <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les compétences professionnelles développées lors de son parcours - Identifie les enjeux de la discipline - Identifie différents partenaires 	
	Animer <ul style="list-style-type: none"> - Proposition se limitant à une mise en situation des élèves, autour de l'APSA, sans lien avec le dossier 	Évoquer <ul style="list-style-type: none"> - Évoque de façon réductrice son expérience professionnelle - Évoque partiellement les enjeux de la discipline - Agit seul dans sa classe 	

Le jury adapte son questionnement afin de permettre à chacun des candidats à partir de son exposé de 20 minutes, de bonifier ses propositions pédagogiques et didactiques et de se projeter au mieux dans le métier d'enseignant d'EPS au regard de la singularité de son parcours professionnel.

Il est rappelé à l'ensemble des candidats que la qualité de la prestation orale s'évalue à l'issue de l'épreuve. Par conséquent, il est important que les candidats soient parfaitement mobilisés jusqu'à la fin de l'entretien car le jury cherchera de façon systématique à révéler le meilleur de l'épaisseur professionnelle de chacun d'entre eux.

4. Les conseils aux candidats pour la session 2024

Le jury tient à partager quelques conseils méthodologiques liés aux différents temps de l'épreuve.

4.1 Le temps de préparation

4.1.1 Pour choisir le sujet

Le jury recommande de sortir des à priori. Le choix peut se faire par l'APSA ou par le contexte. Le visionnement des vidéos peut aider à ce choix.

4.1.2 Pour extraire des éléments prioritaires

Du dossier papier :

- Privilégier une lecture qui commence par la classe pour constituer un filtre
- Extraire un axe qui traverse plusieurs éléments du dossier
- S'appropriier les profils présentés pour réaliser une lecture orientée de la vidéo
- Repérer la démarche établie lors des leçons précédentes
- Intégrer la structure de la leçon pour mieux observer la vidéo

De la vidéo :

- Définir les indicateurs observables dans les APSA
- Caractériser les différents profils moteurs, méthodologiques et sociaux
- Repérer des élèves caractéristiques de chaque profil
- Analyser la motricité pour déterminer des besoins prioritaires
- Émettre des hypothèses de transformations
- Relever des éléments de la démarche d'enseignement

4.1.3 Pour déterminer des arguments concernant le choix de l'axe prioritaire

- Avoir un regard croisé entre le dossier et la vidéo pour confirmer la pertinence d'un choix d'axe prioritaire
- Articuler les transformations motrices visées avec l'axe prioritaire choisi

4.1.4 Pour concevoir la situation d'enseignement

La prise en compte du contexte singulier :

- S'appuyer sur ce que savent déjà faire les élèves dans diverses dimensions (motrices, méthodologiques, sociales)
- Déterminer les besoins prioritaires des profils analysés

- Choisir une stratégie d'enseignement adaptée au contexte et à l'axe prioritaire

Les « incontournables » d'une situation d'enseignement :

- Un objectif de transformation précis et adapté aux besoins des élèves
- Des contenus d'enseignement (moteurs, méthodologiques et sociaux) qui permettent de transformer les élèves
- Des contenus différenciés et adaptés aux profils identifiés
- Des formes de groupement au service de l'objectif visé
- Des critères de réussite exploitables par les élèves et l'enseignant
- La place de l'enseignant : interactions, guidage, régulations

4.2 Le temps de l'épreuve (exposé et entretien)

4.2.1 Dans l'attitude et la communication

- Adopter une posture dynamique et adaptée (communication verbale et non verbale)
- S'exprimer avec maîtrise dans un langage soutenu
- Moduler le débit de parole, notamment en étant posé dans les moments clés de l'exposé : axe prioritaire retenu, objectif de la leçon, formalisation de contenus d'enseignement...
- Utiliser des supports de communication à destination du jury (axe prioritaire et ses déterminants, schéma de la situation d'enseignement, fiche d'observation et/ou d'évaluation...)
- Être à l'écoute du jury pour bien comprendre les questions et construire ses réponses
- Répondre avec clarté et concision
- Justifier et argumenter ses choix dans la mesure où aucune réponse prédéfinie n'est attendue
- Envisager des alternatives ou réajuster sa proposition au regard du questionnement
- Ne pas hésiter à demander au jury de reformuler sa question.

4.2.2 Pour l'exposé

- Alternier les temps de description, d'explication et de justification
- Présenter la situation d'enseignement suffisamment tôt dans l'exposé
- Faire vivre la situation d'enseignement : interagir avec les élèves, guider les apprentissages, remédier aux difficultés...
- Situer sa proposition au sein du parcours de formation des élèves.

4.2.3 Pour le questionnement du jury

- Se préparer en tenant compte des différents champs de questionnement
- Anticiper les questions possibles en s'appuyant sur les éléments clés du dossier de présentation
- Avoir réfléchi sur sa propre conception de l'EPS

4.3 Pour la rédaction du rapport d'activité

Le jury n'a pas d'attentes spécifiques. Ce document écrit n'est pas évalué. Quelques conseils peuvent cependant être formulés :

- Dégager les compétences professionnelles acquises à partir de ses expériences professionnelles et personnelles les plus significatives
- Repérer les compétences qui peuvent être réinvesties dans le métier d'enseignant d'EPS

- Définir des besoins de formation en lien avec le référentiel de compétences professionnelles
- Faire émerger des valeurs qui traduisent sa conception personnelle de l'EPS
- Rester authentique dans ce document qui servira de support au questionnement

4.4 Quelques conseils généraux

L'épreuve orale du CAPEPS interne et du CAER EPS nécessite un véritable investissement dans sa préparation. Elle doit s'appuyer sur une connaissance réelle (et non uniquement théorique) des élèves (de différents niveaux de scolarité) en activité. Ainsi, il est conseillé aux candidats, pour se former, d'observer des leçons prenant appui sur les APSA du programme du concours, dans des contextes scolaires différents.

L'évolution de l'épreuve depuis cette session 2022 permet à tout candidat un choix entre deux APSA (dans deux contextes différents) qui ne relèvent pas systématiquement d'un même champ d'apprentissage. L'ensemble des activités du programme doit donc être étudié.

Enfin, il est rappelé aux candidats que les textes officiels parus après la date limite d'inscription au concours ne sont pas supports d'interrogation.

Répartition des notes

